



N° 40  
MAI 2021

# KELOU AR VRO

Bulletin municipal de Peumerit

## Édito



**Christophe  
LE LOC'H**

**2ème adjoint  
aux finances**

Déjà plus d'un an, que vous nous avez fait **confiance lors des élections municipales** quelques peu perturbées par la crise sanitaire. Malheureusement, vous n'avez toujours pas pu découvrir notre nouvelle et dynamique équipe municipale, les vœux 2021 ayant été annulés pour cause de Covid-19, et autres rassemblements publics étant toujours interdits.

**Les commissions ont œuvré**, malgré tous les soucis d'organisation et de visites terrain liés au contexte. Les projets ne manquent pas, comme vous avez pu le remarquer dans le dernier compte rendu du Conseil Municipal portant sur le vote du Budget Primitif 2021 et détaillant un peu plus tous ces projets.

Suite à la performance, et au travail fourni par toutes ces commissions dans leurs élaborations de projets, j'ai à cœur avec la commission Finances de pouvoir les organiser, les hiérarchiser et surtout les voir se réaliser en optimisant et en pérennisant la **stabilité financière** de la commune. Un échéancier des travaux est prévu pour une bonne gestion des priorités dans le long terme.

Originaire de Peumerit, il me tient aussi à cœur que notre commune soit attractive et se développe au sein de la CCHPB par l'arrivée d'artisans ou d'entreprises, la continuité du monde associatif, la pérennité de l'école, le maintien des commerces et divers services, l'évolution des transports collectifs et du tourisme. **Des domaines essentiels à la dynamique d'une petite commune.** Les conseillers municipaux sont très impliqués dans toutes ces commissions au niveau communal et communautaire.

Cette année aura été marquée par la **suppression de la taxe d'habitation** pour plus de 90% des ménages Peumeritois. Cette disparition du produit fiscal est compensée par le transfert de la part départementale (15,97%) de la taxe foncière sur les propriétés bâties vers la part communale. Suite à l'approbation du dernier Conseil Municipal, le taux du foncier bâti passe de 29,23% à 29,96% soit une augmentation de 2,5% et le taux du foncier non bâti de 35,59% à 35,77% soit 0,5% d'augmentation.

Par ce choix, la commune suit l'accroissement départemental général tout en restant parmi les rares communes taxées à moins de 30% dans le Finistère, et reste dans la fourchette basse des taux appliqués dans notre Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.

Au plaisir de vous rencontrer tous en présentiel, après cette période très particulière que nous subissons tous.

Prenez soin de vous et de vos proches.

## AGENDA (SELON SITUATION SANITAIRE)

- 24 mai : Redadeg 2021
- 29 mai : Repas à emporter de la société de chasse
- 4 juillet : concours de chiens
- 14 juillet : tournoi de galoche communal
- 18 juillet : concours de galoche à Kerloazec
- 29 août : la journée de la convivialité avec pique nique partagé
- 11 septembre : repas des aînés
- 18 et 19 septembre : week end patrimoine
- 3/4 et 5 décembre : téléthon



## VIE SCOLAIRE

### ECOLE NUMERIQUE 2020

La commune a participé à un appel à projet « label écoles numériques 2020 », initié par le Ministère de l'Education Nationale. Grâce au soutien technique des services de l'Etat pour le montage du dossier, celui-ci a donc été retenu. Les élèves de l'école communale pourront donc bénéficier d'un **matériel informatique renouvelé** et ainsi acquérir les compétences numériques requises mais également découvrir les outils informatiques tels que la programmation par exemple.

### LA FABRICATION D'HOTELS A INSECTES



Dans le cadre du projet jardin, des parents d'élèves volontaires et investis ont réalisé **4 hôtels à insectes**. Ces réalisations ont pu être finalisées grâce à la récupération de matériaux (bois, grillage, paille, briques rouges...). Trois de ces hôtels sont positionnés dans la cour de l'école et le dernier dans l'aire de jeux publique. Les élèves et les habitants de la commune pourront ainsi **observer la biodiversité que nous trouvons dans nos jardins**.

### 100 JOURS D'ECOLE ET 100 PETITS COCHONS A COMPTER !

Dans le cadre du programme scolaire, le rituel nommé "**chaque jour compte**", sollicitait les élèves au **centième jour d'école**. Le défi d'apporter **100 choses à l'école** a stimulé l'imagination d'Enora Quinquis. **100 porcelets** de l'élevage de ses parents ont ainsi fait un voyage matinal en van du Creac'h vers l'école. Les jeunes animaux ont conquis le cœur des élèves qui ont pu les caresser sur le parking de l'école.

Serge, notre cantinier, les a laissés repartir...



### PROJET "ECUME DES VENTS"

Les classes **CP/CE1 et CE2/CM1/CM2** participent cette année à un projet fédérateur à la Pointe du Raz. Tout au long d'un parcours artistique et culturel, les enfants découvriront des spectacles, rencontreront **des artistes, des spécialistes de la mer près de chez eux** : au sein de l'école, mais également sur le littoral et les espaces naturels.

Dans leur parcours, les enfants vont également découvrir le site de la Pointe du Raz, lieu emblématique, situé le plus à l'Ouest de la Bretagne et dont l'histoire a inspiré la légende de l'Écume des Vents.

Au total, 400 enfants de 7 à 11 ans venus du Finistère, participeront au projet "**Écume des Vents**" avec leur famille, leurs camarades.

Selon un calendrier bien défini, chaque enfant va :

- découvrir le spectacle Ciconia Ciconia de la compagnie Entre Chien et Loup
- découvrir les premières traces de la légende de L'Écume des Vents avec un guide du Syndicat Mixte de la Pointe du Raz
- rencontrer un spécialiste de la mer appelé passionné-passionnant
- créer avec des artistes, une œuvre sonore avec Jean-Christophe Désert, une œuvre plastique avec Camille Perreau ou une mise en scène avec Steve Moreau 3 interventions
- danser avec l'artiste Véronique Favarel le rituel de l'Écume des Vents 3 interventions
- rencontrer les Rustines de l'Ange au Fourneau
- découvrir un spectacle sur la thématique de la mer et l'environnement
- accueillir l'exposition itinérante réalisée par Ex Situ
- se rassembler avec l'ensemble des autres participants pour **la grande fête finale le 4 juillet 2021** à la Pointe du Raz.



## VIE SCOLAIRE

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions à l'école des 3 pommiers sont toujours ouvertes. **Pour les enfants nés en 2018 et 2019**, ou même avant, vous pouvez contacter la mairie au 02.98.82.91.51 ou l'école au 02 98 82 91 24 qui vous indiquera la procédure à suivre.

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Malgré le contexte, l'Association des Parents d'Elèves (APE) continue de se mobiliser pour mettre en place des actions (vente de sapins de Noël, vente de chocolats de Pâques), pour financer les activités des enfants. La **collecte des journaux** se poursuit toujours dans les bacs dédiés situés devant l'école.

En fin d'année, le **Père Noël** masqué est passé faire un coucou rapide aux élèves et leur apporter, à chacun, une loupe d'observation pour admirer les petites bêtes du jardin.

L'année prochaine, l'APE envisage la **fabrication de jus de pommes** et recherche des pommes à couteau chez les propriétaires qui accepteraient "d'ouvrir leur jardin". Contact : apepeumerit@gmail.com ou au 06 84 84 52 07.

## LA JEUNESSE EST NOTRE AVENIR !

La communauté des communes détient la **compétence Jeunesse depuis l'année 2000**.

Les **objectifs retenus** par la commission intercommunale pour 2021 sont déclinés à partir de l'Analyse des Besoins Sociaux réalisée en 2019. Le **projet politique jeunesse** s'articule autour de **plusieurs axes** tendant à aider les familles à réussir **l'éducation de la jeunesse du territoire** :

Le **soutien scolaire** dès le CP, puis en primaire et en secondaire, est porté par convention avec l'association T'es Cap au sein des familles.

L'information et la prévention Jeunesse sont assurées par un service intercommunautaire (CCHPB et CCPBS) nommé Structure Information Jeunesse (SIJ). Créée en 2019 pour **accompagner les 11-28 ans vers l'information** dans des domaines divers et variés tels que l'orientation, la formation, l'emploi, le logement ou encore vers les questions de santé, de prévention des conduites à risques.

L'**insertion sociale et professionnelle** est soutenue auprès des 16-25 ans par la Mission Locale du Pays de Cornouaille, via notamment des permanences à la Maison des Services Au Public. L'association a accompagné 177 jeunes en 2019 sur le territoire du Haut Pays Bigouden.

L'**animation de loisirs** à destination des 11-17 ans est confiée à l'ULAMIR centre social du Goyen,

Le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) accueille jeunes et/ou parents souhaitant recevoir un appui, dès lors qu'ils rencontrent une **difficulté de type mal être, souffrance, difficultés scolaires** ou relationnelles, décrochage social ou scolaire.

La **thématique des relations filles/garçons**, du rapport à l'autre et les questions liées à la sexualité sont en cours de déploiement afin de garantir un respect mutuel.

L'achat d'un minibus facilitera la mobilité et sera mis à disposition des **acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse** du territoire

La valorisation des projets de jeunes pour mettre en avant leur engagement dans des **sports de haut niveau** ou encore dans des **projets de mobilité internationale**.

Ces actions sont soutenues par divers partenaires : la **Caisse d'Allocations Familiales** et le **Conseil Départemental du Finistère** en particulier.

Pour plus d'informations, contactez Marie Daniélou, coordinatrice jeunesse à la CCHPB (jeunesse@cchpb.com ou au 02 98 54 49 04).



## CHEMINS DE REMEMBREMENT

La nouvelle équipe municipale a souhaité mettre l'accent sur **l'entretien des nombreux chemins de remembrement** à l'échelle de toute la commune sur les six années du mandat.

Avec les beaux jours, la campagne d'entretien avec notre broyeur d'accotement va débuter en priorité sur certains chemins de randonnées proposés par la commission Culture et Patrimoine. En effet, une prochaine labellisation de circuits est souhaitée.



Parfois, la structure de certains chemins est localement dégradée souvent en raison d'un défaut d'écoulement d'eau ou d'une végétation galopante. Ainsi, la commission Technique proposera un programme d'entretien en priorisant les chemins présentant aujourd'hui un intérêt général pour le plus grand nombre de randonneurs et d'exploitants agricoles.

Chaque chemin communal a vocation à devenir **utilisable par tous**.

**Si vous souhaitez que soit entretenu un chemin ou un itinéraire communal**, tant au niveau de l'entretien au sol, des fossés ou de la végétation invasive, vous pouvez contacter la mairie de Peumerit. Votre demande sera transmise à la commission Technique qui étudiera l'opportunité de votre sollicitation dans le cadre d'une programmation pluriannuelle d'entretien.

## VISITE DE LA S.A.S. METHABIOVALLEES DE LANDUDEC

La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a organisé le mardi 23 mars, **une visite de l'unité de méthanisation SAS Méthabiovallées de Landudec** à l'attention des services techniques municipaux mais aussi des élus.

L'unité de méthanisation, d'une puissance initiale de 150KW, créée sur le site de la GAEC des 2 vallées (ferme Bio d'environ 200 vaches laitières) est opérationnelle depuis l'été 2019. Elle est alimentée par du fumier bovin pailleux, du lisier bovin et porcin, des fientes de volailles Bio d'une exploitation environnante.

**Le méthaniseur peut ingurgiter autour de 9000 tonnes de matières organiques par an.** Les tontes de pelouse, les feuilles, les petites branches d'arbustes peuvent également être incorporées, sous certaines conditions (ne pas avoir été stockées plus de 3 jours ...). Les communes sont donc invitées à venir y déposer leurs déchets végétaux, plutôt qu'en déchetterie.

L'unité de méthanisation a **plusieurs avantages** : complément de revenus pour l'agriculteur puisque l'électricité est rachetée par Enedis, réduction et valorisation des déchets agricoles et végétaux en produisant du biométhane, qui, transformé, génère de l'électricité et de la chaleur pour le bâtiment "séchoir", en cours d'installation.

Néanmoins, comme toutes les ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), les unités de méthanisation présentent **aussi des risques pour l'environnement** qu'il ne faudrait pas sous estimer : les accidents sont, certes, rares mais préjudiciables à la nature et aux humains.



## PEUMERIT, DE NOUVEAU TERRE DE CHASSE

Le week-end du 21 et 22 mars, les communes de **Peumerit, de Plovan et de Pouldreuzic** ont accueilli un **brevet de chasse sur lapin** organisé par le club du Fauve de Bretagne et la Société Centrale Canine (SCC) et ce avec les autorisations préfectorales, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et de la Direction Départementale de la Protection des Populations.

L'épreuve consistait à mettre **une meute de 4 chiens en présence de lapin**. Les chiens ont été notés sur l'homogénéité de la meute, la beauté, la gorge, l'obéissance et surtout leur aptitude à chasser seul et en groupe. Ainsi, l'épreuve a permis de repérer les meilleurs sujets dans les différentes races pour l'amélioration de celles-ci. Deux juges de la Société Centrale Canine étaient présents lors de ce concours.

Cette année, **11 équipes de 4 chiens** étaient présentées à tour de rôle suivant le tirage au sort du matin, soit 4 équipes de Beagles et 7 équipes de Bassets Fauve de Bretagne.

Des meutes, qui pour la plupart venaient du **Grand Ouest**, à l'exception d'un concurrent qui nous a fait le plaisir de venir de l'Aude.



Les accompagnants, les spectateurs et les concurrents ont passé deux très belles journées avec des paysages et territoires variés et magnifiques, tantôt en bord de mer, tantôt dans les terres sous un soleil radieux. **Il est beau notre pays Bigouden**. Vivement l'année prochaine !

Arnaud Mevel, organisateur, et la société de chasse de Peumerit tiennent à remercier toutes **les communes, les sociétés de chasse, les agriculteurs et les particuliers** qui mettent à disposition leurs terrains pour ce type de manifestation. Remerciements à tous **les bénévoles** qui aident à l'organisation. Sans toutes ces personnes, organiser un brevet ou un concours serait impossible.

Si vous souhaitez suivre ces manifestations, contactez [chasse.peumerit@gmail.com](mailto:chasse.peumerit@gmail.com).

## ASSOCIATION AAVVIF

### ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT AUX VICTIMES DE VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

Créée en Juillet 2020, et basée à Pluguffan, l'AAVVIF a pour **objectif l'accompagnement physique et moral des victimes directes ou indirectes de violences intra-familiales**.

Le projet de cette association, née il y a 3 ans, fait suite à un drame familial. Celui vécu par la présidente, Martine et ses 2 enfants, suite à une agression à plusieurs reprises par son ex-compagnon.

L'association travaille avec plusieurs professionnels de différents secteurs (médicaux, juridiques, psychologiques et sociaux) et également des structures ou associations déjà en place. Elle a un rôle d'écoute, de conseil, d'orientation et d'accompagnement. Elle couvre 77 communes (le Sud-Ouest du territoire) et dispose également d'un logement d'urgence disponible immédiatement pour les situations les plus graves.

En 2020, il y a eu + 30% de violences intra-familiales dont 80% subies par des femmes, 10% par des hommes et 10% par des enfants.

En mars 2021, l'association a reçu le 1er prix du Trophée local du Crédit Agricole pour financer un projet de table ronde prévu cet été.

La commune de Peumerit a **accordé un subvention** de 100€ pour soutenir cette association.

L'association est joignable par téléphone au 06 64 09 57 93 ou par mail à [aavvif@gmail.com](mailto:aavvif@gmail.com). La ligne téléphonique fonctionne 24 heures/24 et 7 jours/7.



## DISTRIBUTION DES COLIS DE FIN D'ANNÉE

Le repas des aînés, traditionnellement offert par la commune le 1er samedi du mois d'octobre est un temps fort de partage et de convivialité. C'est une sortie très attendue et appréciée des peumeritois. Cependant, en raison des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de la COVID 19, nous n'avons pas pu le maintenir en 2020. Aussi, pour que la fin de l'année reste un temps de fête pour tous, le CCAS a souhaité offrir aux aînés un panier garni.

Au total, **plus de 120 colis** ont été confectionnés en valorisant les produits locaux (chocolats, gâteaux, terrines, savons, ...). Une tasse estampillée du blason de Peumerit, s'est également glissée dans le panier.

Les membres du CCAS ont remis ce colis aux aînés de la commune de plus de 70 ans. Ce fut l'occasion pour tous d'**avoir un contact direct avec les aînés**.

La commission des affaires sociales a distribué également un colis de Noël aux personnes résidant en Ehpad à Plonéour-Lanvern, Pouldreuzic et Plozévet. Une distribution qui s'est déroulée, contraintes sanitaires obligent, sans l'habituelle distribution autour d'un café ou d'un apéritif.

Pour 2021, le CCAS envisage le repas des aînés le **11 septembre, si la situation s'améliore**.



## BRUITS ET RELATIONS DE BON VOISINAGE

Les beaux jours sont propices à de multiples activités en extérieur dont certaines sont **sources de nuisances sonores**.



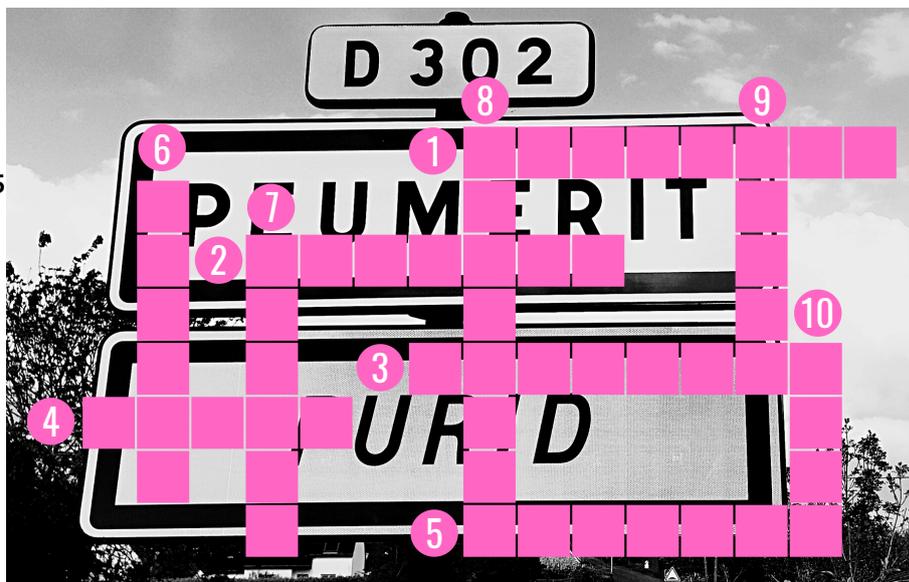
Pour rappel, l'arrêté préfectoral n° 2012-0244 en date du 1er mars 2012 régleme les bruits de voisinage dans le Finistère. Il précise notamment que les habitants doivent prendre toutes mesures afin que les activités de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuses à gazon, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses...) ne soient pas la cause de gêne pour le voisinage, **sauf intervention urgente**.

Ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- samedis de 9h00 à 19h00
- dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

## MOTS CROISÉS

1. L'école en a 3
2. Equipe de foot gaie fondée en 1947
3. Gilles de la Noé fut propriétaire en 1675
4. Maison tricolore (en breton)
5. Maison aux haricots
6. Caillou des champs
7. Le Christ jaune veille sur ce saint
8. Purid (pommeraie)
9. Lieu de la vache (symbole) et de l'âne
10. Dero, Penguilly ou Lespurit



## LUTTER CONTRE L'INVASION DU FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est une espèce **invasive et nuisible**. C'est un prédateur qui s'attaque aux autres insectes, en particulier les abeilles.

**Comment reconnaître un frelon asiatique** : il est plus petit (- de 3cm) et plus foncé que le frelon européen. Il construit, au printemps, un nid primaire, à hauteur d'homme, de la taille d'une petite balle avec un trou à sa base. Puis il construit un nid secondaire dans la cime des arbres qui a la forme d'une poire, mesure jusqu'à 1m de hauteur et 80cm de diamètre et peut contenir de 6000 à 15000 individus.

### Comment éviter sa prolifération :

- installation des pièges entre mi-avril et mai : découper une bouteille en plastique, retourner la partie supérieure pour faire un entonnoir et déposer au fond un mélange de bière, de vin blanc et de sirop de fraise ; prévoir des petits trous afin que les insectes plus petits que le frelon asiatique puissent s'échapper ; retirer les pièges fin mai
- destruction des nids primaires au printemps et de nuit (par exemple : boucher le trou d'entrée avec du coton, puis enfermer le nid dans un sac avant de le détacher et de tuer la colonie par congélation)
- destruction des nids secondaires : ne peut être réalisée que par un professionnel ; contacter votre mairie

Pour plus d'infos, sur le site de la **CCHPB** ([www.cchpb.bzh](http://www.cchpb.bzh)).



frelon asiatique à gauche et frelon européen à droite



nid primaire



nid secondaire

## UN ARTISAN À PEUMERIT, ÇA FUME DANS LES CHAUMIÈRES !!!

L'hiver a été froid, c'est pourquoi aujourd'hui nous vous présentons un **fumiste**.

**Julien POIRIER** exerce ce métier, peu connu, mais bien utile. Après 7 ans en tant que plaquiste dans diverses entreprises, un fumiste finistérien renommé voit en lui un fort potentiel, il l'embauche en 2002 et Julien passe 8 ans au sein de cette entreprise de montage de poêles et cheminées. En septembre 2016, il décide de s'installer et il crée son entreprise **Atelier Création** dans notre commune de Peumerit au lieu-dit Kervoëlic. Un an plus tard, il réalise sa première embauche.

C'est bien la **passion du travail bien réalisé et le sur-mesure** qui a motivé Julien à s'installer. Il vous propose des services : conseil, création, réalisation et entretien.

Aujourd'hui, **Atelier Création** vous accompagne pour tous types de travaux concernant votre poêle, votre insert ou votre cheminée. De la vente de celui-ci, en passant par la pose puis l'aménagement complet de votre coin feu, il réalise votre projet comme vous l'avez imaginé du sol au plafond et sera là pour le réaliser avec toutes les obligations réglementaires nécessaires. Le suivi de pose qui comprend l'entretien et le ramonage sera aussi proposé à la suite d'une installation neuve.

Perpétuellement en évolution, Julien vise à améliorer la qualité des travaux de rénovation liés à la transition énergétique ; il est donc désormais détenteur de la qualification **RGE/Qualibois**. Cette qualification vous permet d'accéder au crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), la prime "coup de pouce chauffage" et l'aide ANAH par exemple.



Pour tous conseils, devis ou réalisations,

n'hésitez pas à contacter

**Julien POIRIER**

tél : 06 68 53 10 02.



@ : ateliercreation29@orange.fr

## MUTUELLE COMMUNALE

Depuis 2019, la commune de Peumerit a choisi de mettre en place une **mutuelle communale**.

L'idée de ce dispositif consiste à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une **complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs**. Il s'agit d'un dispositif de solidarité non obligatoire.

Cette mutuelle santé collective est **ouverte à tous les habitants**. Ils peuvent ainsi bénéficier de tarifs préférentiels pour assurer leur santé, quels que soient leur âge et leur revenu.

Les adhérents peuvent espérer un gain entre **15 et 35%** par rapport à un contrat individuel, ou bien obtenir, pour le même tarif, une couverture santé supérieure.

Aujourd'hui, 4,75% de la population ont adhéré à la mutuelle communale.

Pour en savoir plus sur ce dispositif, ses avantages et ses limites ainsi que les modalités d'adhésion, n'hésitez pas à contacter l'Association **Armoric Santé Prévoyance** par **téléphone au 06 13 32 00 82** ou par mail à **contact@mutuellecommunale.org** pour prendre un RDV.

Lors de l'entretien en mairie, il est demandé à chacun d'apporter ses documents de mutuelle actuelle pour effectuer un comparatif.

Pour en bénéficier, aucun questionnaire de santé n'est exigé.



## COLLECTAGE DE FILMS

Dans le cadre des journées du Patrimoine des **18 et 19 septembre 2021**, la commission Culture et Patrimoine recherche **des films avec des scènes de vie locale** : école, comices et travaux agricoles, artisanat, fêtes diverses, commémorations, jeux et loisirs (chasse, galoche, football, etc ...), traditions, vêtements bigoudens et veillées, etc. **Tous les thèmes seront les bienvenus.**

Alors toutes et tous à vos tiroirs, à vos greniers. Merci de prendre contact avec la mairie au 02 98 82 91 51.

## AR REDADEG / LA REDADEG

Ar Redadeg evit ar Brezhoneg a vo e Purid, d'ar lun 24 a viz Mae. Penaos kemer perzh e amzer ar c'hovid ? Ar respont a vo kiniget deoc'h bremaik gant ar skipailh Brezhoneg hag ar c'hevredigezhoù eus Purid. Plijadur a vo gant an-dra-se !

La Redadeg, la joyeuse course de relais à travers la Bretagne pour **promouvoir la langue bretonne**, passera à Peumerit le lundi 24 mai prochain.

## ÉTAT CIVIL

### Mariage

24/04/21 : LE THELLEC Morgane et ROLLAND Brendan (Park Géot)

### Naissances

11/04/21 : THOURY Taliyah (Kermarc)  
01/04/21 : PAUMARD Alyha (Coat Penguilly)  
16/02/2021 : LE FLOC'H Hortense (Hent Ar Roz)  
28/11/2020 : DE KERCKHOVE Rose (Keridou)

### PACS

01/02/2021 : KERLEAU Rozenn et SAGNIEZ Lilian (Park Géot)  
29/01/2021 : BERGER Laureen et LE MAO Emmanuel (Saint Joseph)

### Décès

22/03/2021 : GLOAGUEN Marie (Kerinoret)  
10/03/2021 : LOPERE Marcel (Hent Ar Roz)  
29/01/2021 : CHEVER épouse GENTRIC Marie Anne (Kerloazec)

## CONTACTS

- **adresse** : 1, Hent Jean Cariou, 29710 PEUMERIT
- **email** : mairie.peumerit@orange.fr
- **téléphone** : 02 98 82 91 51
- **site internet** : www.peumerit.fr
- **f** : www.facebook.com/CommunedPeumerit/



## ACCUEIL MAIRIE

- **lundi** : 9h00-12h15 et 13h30-17h30
- **mardi** : 9h00-12h15 / fermé l'après-midi
- **mercredi et samedi** : 9h00-12h00
- **jeudi et vendredi** : 9h00-12h30 et 13h30-17h30

